

Contexte

La mutualisation de la fonction comptable et financière au niveau régional, l'arrivée en 2010 de l'application Chorus (outil commun et intégré de gestion financière, budgétaire et comptable de l'ensemble des administrations de l'État) et la mise en place dans chaque région d'un Centre de Prestation Comptable Mutualisé (CPCM) chargé de l'exécution des dépenses, des recettes et de la comptabilité des actifs (7 CPCM en DREAL et 5 en DRAAF) ont modifié l'organisation et les méthodes de travail des services comptables au MTES-MCT et au MAA et la répartition des rôles entre services prescripteurs et CPCM.

Public cible

Agent utilisant Chorus dans les services prescripteurs d'administration centrale, de D(R)AAF, de DDI et dans les CPCM. Ce parcours de formation s'adresse aux agents des ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie (MAA et MTES-MCT). La cible est plus particulièrement spécifiée pour chaque formation du parcours.

Objectifs du parcours de formation

Les formations ont pour objectifs d'apporter aux utilisateurs une autonomie dans l'utilisation de Chorus et dans leurs tâches budgétaires et de gestion, et participent à la professionnalisation de la fonction financière, aussi bien en services prescripteurs qu'en CPCM où le maintien des compétences est nécessaire. Elles doivent permettre, en complément des formations métiers, une aide à la prise de poste à l'arrivée d'agents n'ayant pas de connaissances comptables sur des postes de fonction financière.

Le parcours de formations Chorus, conçu conjointement par les ministères MAA/MTES/MCT en 2017, est constitué de 7 formations :

	Durée	Public cible
Chorus-Présentation générale	1 j	Tout public - pré-requi au suivi des autres formations du parcours pour les nouveaux arrivants (domaines, référentiels, vocabulaire usuel, ergonomie ECC et Infocentre, Diapason)
Chorus Restitutions-Suivi budgétaire	2 j	RPROG, RBOP, RUO, SP, contrôleurs de gestion et référents CIC et CIB
Chorus Restitutions-Suivi de la dépense	2 j	RBOP, RUO, SP, agents de CPCM
Chorus Restitutions-Recettes non fiscales	1 j	RUO, SP, agents de CPCM
Chorus Formulaires	1 j	RBOP, RUO, SP, agents de CPCM
Chorus Travaux fin de gestion	2 j	RBOP, RUO, SP, agents de CPCM
Chorus exécution des marches publics complexes en CPCM	2j + 2j	Agents CPCM ayant à traiter la dépense complexe dans Chorus

Les formations du parcours sont accessibles « à la carte » pour répondre à chaque situation. En effet, l'utilisation de l'outil Chorus au sein des services (CPCM-UO) nécessite des formations spécifiques inhérentes aux différentes fonctionnalités. Des rappels réglementaires seront abordés, mais sans remplacer les formations métiers existantes.

Modalités pédagogiques

Les formations du parcours sont dispensées par un réseau mutualisé de formateurs.

La méthode pédagogique alterne l'apport de connaissances et les exercices pratiques.

Les ressources pédagogiques sont basées sur celles fournies par l'AIFE, contextualisées aux besoins des ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie, et des agents ciblés.

Organisation

Les formations sont organisées par les délégués à la formation continue (DRFC) des D(R)AAF et les centres de valorisation des ressources humaines du MTES (CVRH).

Pour tout renseignement sur la programmation des formations, vous pouvez consulter l'offre :

du CMVRH : <http://intra.cmvrh.i2/acces-a-l-offre-de-formation-du-r6.htm>

du MAA : <http://www.formco.agriculture.gouv.fr/trouver-une-formation/dispositifs-specifiques/fonctionfinanciere-chorus/>

Vous pouvez également prendre contact avec :

- le Responsable Local de Formation de votre structure ou la délégation formation continue de votre D(R)AAF ou d'administration centrale : <http://www.formco.agriculture.gouv.fr/trouver-une-formation/delegations-formation/>
- le CVRH de votre zone géographique.